

MUTATIONS INSPECTEURS 1^{er} SEPTEMBRE 2010

Suite à la CAP Centrale de mutations des Inspecteurs 1^{ère} phase qui s'est réunie le 20 mai dernier, la Cap locale N°1 s'est tenue le 1^{er} juin à la Trésorerie Générale afin d'émettre un avis sur les mouvements d'inspecteurs arrivant dans le département et sur les demandes de mutations internes sur emplois non comptables. La 3^{ème} phase se déroulera lors de la CAP Centrale du 24 juin 2010 afin d'examiner l'ensemble des mouvements locaux.

Les Inspecteurs, bénéficiant d'une mutation, seront ensuite destinataires d'une notification individuelle établie par la Direction Générale.

Cinq postes vacants étaient publiés à l'occasion de cette phase locale :

- Adjoint au PRS Quimper,
- Evalueur Domaines Brest,
- Adjoint Brest Banlieue,
- TG Cellule qualité comptable,
- TG Adjoint Audit.

Arrivées dans le département :

- COUSTANT Nathalie (TGAP 75) : Adjoint Brest Banlieue,
- GOLHEN Eric (Chef de poste Callac, Dpt 22) : Chargé de mission TG (affecté à ST Renan),
- BERTRAND Cécile (DGFIP 75) : Adjoint Audit,
- LE CLECH Ronan (Adjoint TP Le Mans) : Adjoint Landerneau,
- LE BRUN Yannick (Adjoint RP Morez, Dpt 39) : ACO MO DDFIP.

Mutations internes :

- QUEMERE Brigitte (Rosporden) : Adjoint PRS Quimper,
- LE CORRE Pierre Yves (Landerneau) : Adjoint Rosporden,
- OKOUNDOU Karine (TG RH) : Evalueur Domaines Brest,
- PLEIBER Linda (Chargée de mission ST Renan) : CQC TG.

Commentaires FO DGFIP

En ouverture de cette CAP locale nous avons souligné le retard dans la communication des documents de préparation aux représentants des personnels même si le calendrier imposé par la Direction Générale était serré.

Nous avons également souligné qu'une meilleure information devait être communiquée au réseau en ce qui concerne les emplois publiés vacants afin d'éviter aux collègues de se déterminer dans l'urgence. Il nous semble également que les postes ouverts dans les nouvelles structures fusionnées doivent faire l'objet de la meilleure publicité et comme cela a pu se faire pour le pôle ressource de Quimper (catégories B et C) d'appels à candidatures . A noter un point positif, l'état des effectifs du cadre A du département qui, à notre demande, avait été communiqué à notre information.

Sur le fond des débats, nous avons rappelé au TPG que les critères d'ancienneté dans le grade et l'échelon ainsi que les vœux des Inspecteurs déjà en fonction dans le département doivent être pris en compte dans l'élaboration des propositions de mouvement local.

Ces critères propres aux règles de gestion des cadres A du Trésor s'imposent tant au niveau local qu'au niveau national et nous nous étonnons que notre proposition de mouvement qui respectait ces éléments et prenait en compte les aspirations personnelles de collègues Inspecteurs n'ait pas été retenue par le Président de la CAP locale.

Cette décision est, à n'en pas douter, conditionnée par l'équilibre opérationnel que souhaite préserver l'Administration notamment en prévision du lancement des services fusionnés de la DGFIP.

Le TPG a indiqué qu'il se tenait prêt à examiner ces dossiers lors du prochain mouvement, nous resterons vigilants et continuerons à défendre les intérêts des personnels.

La délégation FO DGFIP s'est abstenue sur cette proposition de mouvement départemental.